

## PLANIFICATION DE LA RETRAITE : VOTRE PLAN EST-IL À LA HAUTEUR?

En comprenant mieux la situation actuelle de la retraite, notamment en tirant des leçons de ce que les récents retraités ont fait ou n'ont pas fait en quittant leur travail, ceux qui prendront bientôt leur retraite devraient pouvoir préparer leur avenir prudemment. Le présent rapport fait état de la façon dont les Canadiens gèrent la planification de la retraite, indiquant ce qu'ils ont pensé et ressenti au sujet de leurs plans de retraite avant et après la crise financière de 2008, puis plus récemment.

**La situation de la retraite** évolue rapidement depuis la crise financière, et la façon dont les Canadiens réagissent et s'adaptent aux changements aura un effet sur les vagues de travailleurs dont le départ à la retraite approche rapidement. Selon les résultats du recensement national de 2011, la cohorte des personnes âgées de 60 à 64 ans a enregistré la progression la plus rapide de tous les groupes d'âge de cinq ans<sup>1</sup> (soit une hausse de 29,1 %). Cette croissance laisse présager que le vieillissement de la population canadienne continuera de s'accélérer au cours des prochaines années à mesure que les baby-boomers, nés entre 1946 et 1965, arriveront à l'âge de 65 ans. Les premiers baby-boomers l'ont atteint en 2011, ce qui signifie que le Canada est en ce moment au **sommet de sa vague de retraités**.

En 2011, Statistique Canada a dénombré près de cinq millions de personnes âgées de 65 ans ou plus au pays, soit une hausse de 609 810 personnes (14,1 %) entre 2006 et 2011. Ce taux de croissance est plus du double de celui observé dans l'ensemble de la population canadienne (5,9 %)<sup>1</sup>. Que peut-on en conclure? La population présente une proportion croissante de retraités qui influenceront sur les politiques gouvernementales, qui dicteront leurs conditions de retraite et qui révolutionneront la vision d'une retraite réussie pour les générations futures.

Tandis que les premiers baby-boomers (nés entre 1946 et 1955) lanceront des tendances et changeront les règles de la retraite, les derniers baby-boomers (nés entre 1956 et 1965) et les enfants de la génération X (nés entre 1966 et 1979) devront tenir compte de ce qui aura été fait. Comme l'indique le rapport **La création de richesse : les défis financiers des générations X et Y**<sup>2</sup> publié en janvier 2014 par L'Institut Info-Patrimoine BMO, les générations plus jeunes s'intéressent énormément à la retraite, mais leur degré de préparation et leur niveau de confiance donnent lieu à des statistiques éloquentes.

En 2014, un adulte canadien sur trois (33,8 %) ne se préparait pas financièrement à la retraite, que ce soit de son propre chef ou par l'entremise d'un régime de pension d'employeur, selon les données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières. Près de six adultes sur dix (59,6 %) ne connaissaient pas le montant d'argent qu'ils devaient épargner pour maintenir le niveau de vie souhaité à la retraite. En outre, près du tiers des répondants (29,5 %) se sont dits « peu sûrs » ou « aucunement sûrs » que le revenu de leur ménage à la retraite leur permettrait d'avoir le niveau de vie souhaité<sup>3</sup>.

### → Les quatre P du plan de retraite

Compte tenu de la vague de retraités et du grand nombre de personnes qui ne connaissent pas bien leurs besoins à la retraite, le présent rapport s'adresse surtout à ceux dont les préoccupations sont les plus pressantes, c'est-à-dire aux travailleurs qui prendront bientôt leur retraite. La majorité (83 %) des personnes visées dans le cadre du sondage mené en 2014 pour L'Institut Info-Patrimoine BMO étaient âgées de 50 ans ou plus.<sup>4</sup>

La situation de la retraite change au Canada et le rapport en examine quatre aspects : la personnalité, le point de vue, le processus de planification et la préparation. Pour chacun de ces quatre P, on peut tirer des leçons des personnes déjà retraitées ou approchant de la retraite. Chaque section se termine par des conseils judicieux ayant pour but de vous inspirer à faire le nécessaire pour planifier votre retraite avec succès.



#### Renseignements supplémentaires

L'Institut Info-Patrimoine BMO offre de l'information et propose des stratégies sur la planification du patrimoine et les décisions financières permettant d'avoir confiance en son avenir.

[bmo.com/institutinfopatrimoine](http://bmo.com/institutinfopatrimoine)

Pour mieux comprendre la situation de la retraite et tirer parti de l'expérience des retraités, on peut se concentrer sur les **quatre P** du plan de retraite :

**Personnalité** : portrait des Canadiens déjà ou bientôt à la retraite

**Point de vue** : à quoi pense-t-on à l'approche de la retraite?

**Processus de planification** : le plan financier, un outil puissant

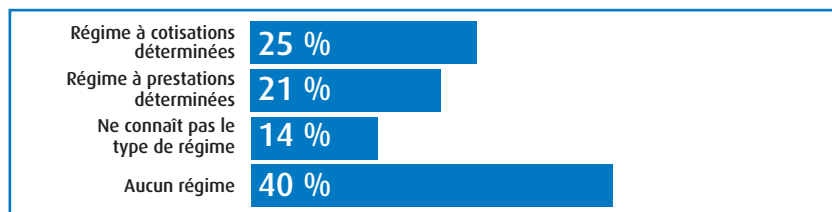
**Préparation** : préparez-vous votre retraite?

## **Personnalité : portrait des Canadiens déjà ou bientôt à la retraite**

La retraite figure parmi les objectifs financiers les plus importants d'une vie. Chacun sait qu'il est essentiel de planifier sa retraite et d'épargner en conséquence, mais bien que l'image de la retraite soit très claire pour la plupart d'entre nous, elle se dessine comme un grand vide pour d'autres. La première étape consiste à réfléchir au mode de vie souhaité à la retraite, puis à tout planifier. Vous serez célibataire à la retraite? Alors, agissez immédiatement; la balle est dans votre camp. Si vous avez un conjoint ou un partenaire, vous devriez discuter ensemble de votre plan de retraite. Selon les résultats du sondage, la majorité (53 %) des conjoints et des partenaires affirment partager la responsabilité des aspects financiers de leur plan de retraite. De plus, 67 % des quasi-retraités et 78 % des retraités sont fortement d'accord pour dire qu'ils voient les choses de la même façon que leur conjoint ou partenaire. La planification efficace de la retraite repose sur la participation des deux parties au processus.

Il est tout naturel de se préoccuper de l'aspect financier de sa retraite. Vous croyez peut-être que vous n'aurez pas les moyens d'avoir le style de vie dont vous rêvez ou de profiter de la liberté qu'offrira la retraite. Le financement d'une retraite confortable peut donner lieu à quelques incertitudes. Vos économies seront-elles suffisantes? Pourrez-vous tirer un revenu adéquat de votre portefeuille de retraite? Devrez-vous compter sur les prestations du gouvernement pour pleinement financer votre retraite? Il est important de vous poser ces questions à l'approche de la retraite. En 2008, 15 % des répondants ont affirmé qu'ils seraient en mesure de financer eux-mêmes leur retraite, alors que 85 % ont répondu qu'ils devraient combiner leurs économies aux prestations gouvernementales. Ces statistiques n'ont pas beaucoup changé en 2014 : 16 % des répondants croient être en mesure de financer eux-mêmes leur retraite, tandis que 84 % disent avoir besoin des prestations du gouvernement.

Bien des Canadiens (60 % des répondants) financent leur retraite au moyen d'un régime d'employeur (à prestations ou à cotisations déterminées). De ce nombre, 19 % affirment que leur régime générera entre 80 % et 100 % du revenu dont ils auront besoin à la retraite, alors que 15 % croient qu'il en assurera moins de 24 %. En moyenne, les répondants croient que 54 % du revenu mensuel total dont ils auront besoin à la retraite sera assuré par le régime de leur employeur.



### Pourcentage de Canadiens ayant un régime de retraite d'employeur

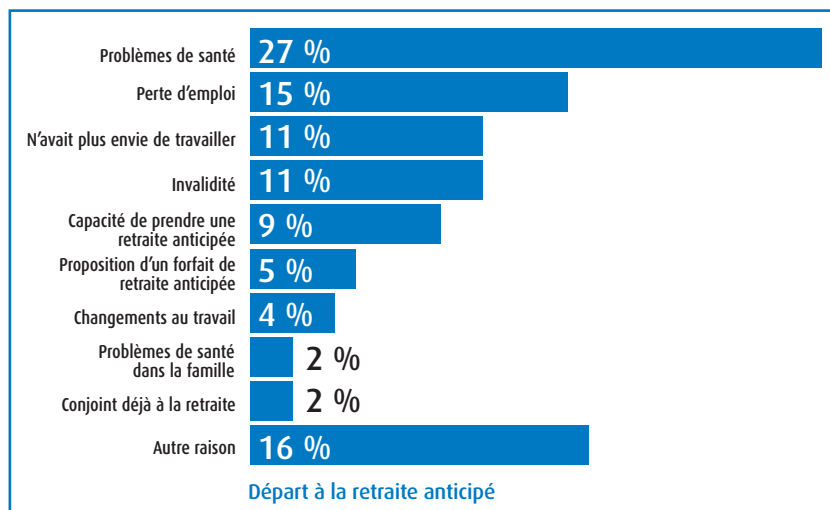
Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014

13 % des retraités en couple sont plutôt d'accord pour dire qu'ils étaient sur la même longueur d'onde pour planifier leur retraite, alors que 23 % des couples non retraités en disent autant.

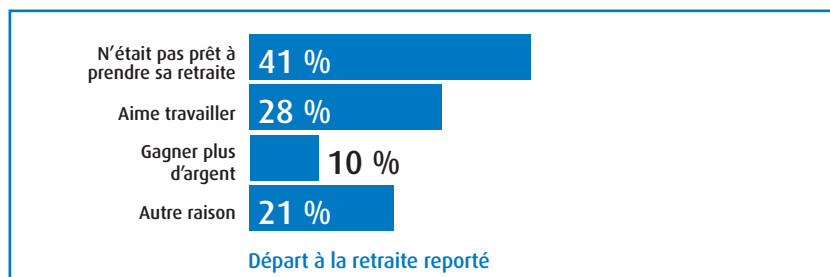
34 % des répondants sont responsables de la planification de leur retraite et 13 % disent que leur conjoint/partenaire assume principalement cette responsabilité.

**Pour planifier votre retraite**, pensez avant tout à l'imprévu, puis préparez-vous en conséquence. La retraite a été prise à un moment imprévu pour 40 % des retraités. Parmi eux, 29 % ont dû anticiper leur départ à la retraite, alors que 11 % l'ont retardé. Ceux qui ont pris leur retraite plus tôt l'ont fait surtout parce qu'ils avaient des problèmes de santé, avaient perdu leur emploi ou n'avaient plus envie de travailler. Ceux qui ont dû retarder la retraite ont principalement affirmé qu'ils n'étaient pas prêts, qu'ils aimaient travailler ou qu'ils voulaient (ou devaient) gagner plus d'argent.

40 % des répondants ne profitent pas d'un régime de retraite d'employeur.



56 % des retraités à temps plein ou partiel disent avoir reporté leur retraite d'un à cinq ans.



### Raisons pour prendre sa retraite à un moment imprévu

Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014

Ces résultats indiquent que les quasi-retraités doivent être prêts à prendre leur retraite à un moment imprévu, mais que de nombreux répondants n'y étaient pas entièrement préparés. En effet, 45 % d'entre eux ont affirmé que, s'ils étaient contraints de prendre leur retraite demain, ils estiment que leurs moyens financiers ne seraient pas suffisants pour leur permettre de vivre à l'aise. Comment les quasi-retraités canadiens peuvent-ils déterminer si leur portefeuille leur permettra ou non de partir à la retraite de façon anticipée? Ils peuvent mettre leur plan à l'épreuve au moyen de multiples scénarios de retraite. Par exemple, il se pourrait qu'ils prennent leur retraite cinq ou dix ans plus tôt que prévu, que leur retraite dure dix ans de plus ou que leur conjoint tombe malade ou devienne invalide.

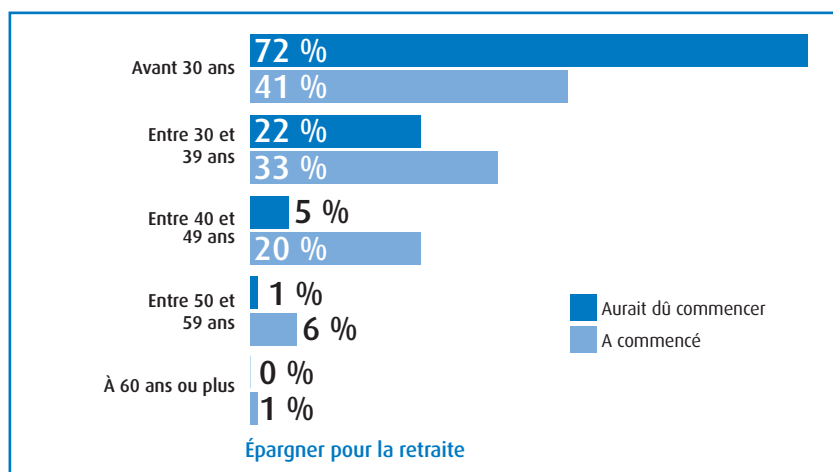
## ➔ Point de vue : à quoi pense-t-on à l'approche de la retraite?

Les retraités et les quasi-retraités ont des préoccupations bien à eux, surtout parce qu'ils doivent cesser de gagner leur vie pour vivre d'un revenu fixe. Le tableau qui suit présente les principales préoccupations des personnes en âge de prendre leur retraite. Fait intéressant, la plupart de leurs préoccupations pourraient être classées dans deux grandes catégories : la santé et l'argent.

Préoccupations des retraités et des quasi-retraités	
Déclin de sa propre santé/qualité de vie	36 %
Revenu insuffisant pour vivre confortablement à la retraite	33 %
Déclin de la santé/qualité de vie d'autrui	32 %
Revenu insuffisant pour des soins de santé à la retraite	31 %
Capacité de payer des soins infirmiers/une aide à la vie autonome	29 %
Épuisement de l'épargne-retraite	28 %
Protection insuffisante en matière de santé	26 %
Revenu insuffisant pour un passe-temps, nouveau ou existant	23 %
Soutien financier offert à des membres de la famille	17 %
Héritage à laisser à la famille ou à une œuvre de charité	16 %
Déclin de la vie sociale à la retraite	16 %
Assurance insuffisante pour les biens ou la valeur de la succession	16 %

Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014

Les Canadiens qui tiennent compte de ces préoccupations voient clair dans la planification de leur retraite. La plupart croient qu'ils auraient dû commencer à épargner et à planifier leur retraite avant d'avoir 30 ans, alors qu'en réalité, seulement 41 % d'entre eux ont commencé à épargner et 28 % ont commencé à planifier leur retraite avant leur trentième anniversaire.



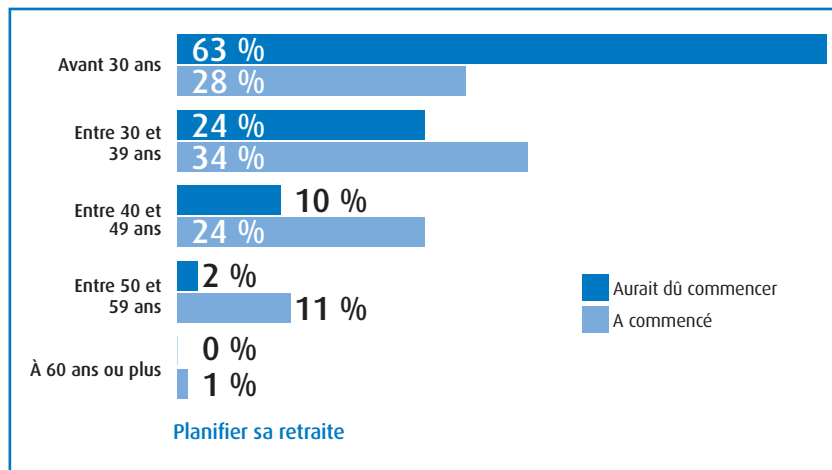
45 % des répondants sont en désaccord avec l'énoncé suivant :

« Si j'étais dans l'obligation de prendre ma retraite demain, je vivrais confortablement avec les moyens financiers dont je dispose. »

52 % n'auront aucune dette à la retraite, alors que 22 % devront encore rembourser le prêt hypothécaire contracté pour leur résidence principale.

48 % prendront une retraite graduelle, 40 % prendront complètement leur retraite à une date précise et 12 % planifient de ne jamais se retirer totalement du marché du travail.

31 % des retraités devront simplement vivre selon leurs moyens.



### Âge pour épargner en vue de la retraite et la planifier

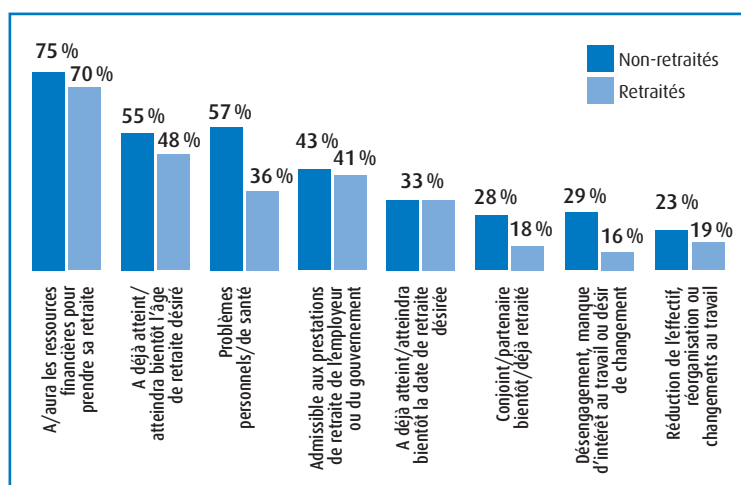
Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014

La planification de la retraite a pour objectif de bâtir un patrimoine suffisant pour garantir la sécurité et le confort de la personne à la retraite. Il n'est jamais trop tôt pour commencer à épargner et à planifier en vue de sa retraite; il est donc inquiétant qu'une personne sur cinq (20 %) n'ait commencé à mettre de l'argent de côté pour sa retraite qu'entre 40 et 49 ans. Plus tôt vous commencez à épargner, plus vos économies ont le temps de fructifier.

Vous y gagnerez en remplaçant votre point de vue réactif à court terme par une approche proactive à long terme. Comme plus d'une personne sur trois (36 %) reporte à la quarantaine la planification de sa retraite, il est intéressant de savoir ce qui déterminera si elle est prête à laisser le marché du travail. En tête de liste se retrouvent la disponibilité de ressources financières suffisantes, l'atteinte de l'âge de la retraite désiré et la venue de problèmes personnels ou de santé. Il est donc important de planifier, d'épargner et d'évaluer ses besoins en assurance plus tôt que tard afin d'avoir assez de temps pour évaluer la situation et préparer sa retraite.

Parmi les répondants qui estiment qu'ils auront une retraite à l'image de leurs moyens :

- 63 % ne seraient pas à l'aise avec leur situation financière s'ils devaient prendre leur retraite demain;
- 42 % n'auront aucune dette à la retraite, alors que 30 % devront encore rembourser le prêt hypothécaire contracté pour leur résidence principale;
- 60 % se sentent plus ou moins prêts à prendre leur retraite.



### Facteurs censés permettre de déterminer le moment où une personne est prête à prendre sa retraite

Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014



## Processus de planification : le plan financier, un outil puissant

L'élaboration d'un plan financier doit tenir compte de nombreux facteurs. Savoir à quoi s'attendre peut grandement simplifier les choses. Quel que soit votre degré de préparation à la retraite, avoir un plan financier réaliste et connaître les mesures à prendre vous aideront à obtenir le mode de vie souhaité quand vous quitterez le marché du travail. Faites en sorte que votre plan de retraite évolue et reflète tout changement touchant votre vie, vos attentes, votre situation financière et vos objectifs.

Une nouveauté surprenante est survenue au cours des sept dernières années, à savoir un déclin impressionnant du nombre de personnes ayant rédigé un plan financier. Alors que 58 % des répondants avaient un plan en 2008, seulement 38 % en avaient rédigé un en 2014. Pour expliquer cette absence de plan, ils ont notamment répondu qu'ils n'en avaient pas besoin, qu'ils n'avaient pas eu le temps de s'en occuper, qu'ils croyaient qu'il était trop tôt pour préparer leur retraite, qu'ils n'y avaient même pas pensé ou qu'ils n'avaient pas de conseiller.

Que contient un plan financier? La planification financière tient compte de tous les aspects de votre situation personnelle et financière. **Un bon plan financier vous permettra de répondre à d'importantes questions** : À quoi votre retraite ressemblera-t-elle? Que désirez-vous faire à cette prochaine étape de votre vie? Et, surtout, comment vous offrirez-vous la retraite que vous envisagez? Tous les plans sont quelque peu différents, mais les outils qui servent à leur élaboration sont très semblables. Le tableau qui suit présente les éléments les plus communs des plans financiers des Canadiens.

Éléments communs des plans financiers des Canadiens	
Plan d'investissement	92 %
Projection des dépenses à la retraite	83 %
Analyse des besoins en revenu de retraite	82 %
Examen des prestations de retraite du gouvernement	81 %
Plan fiscal	72 %
Évaluation des besoins en assurance vie	71 %
Examen des prestations de retraite de l'employeur	66 %
Plan successoral	66 %
Évaluation des besoins en assurance maladie	59 %
Évaluation des besoins en soins de longue durée	57 %

Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014

22 % des répondants envisagent de donner, au moment de leur départ à la retraite ou avant, quelque chose à leurs héritiers ou à leurs proches.

25 % estiment qu'ils ne seraient pas prêts financièrement en cas de problème de santé imprévu.

53 % n'ont pas envisagé/n'envisagent pas de souscrire une assurance maladie personnelle.

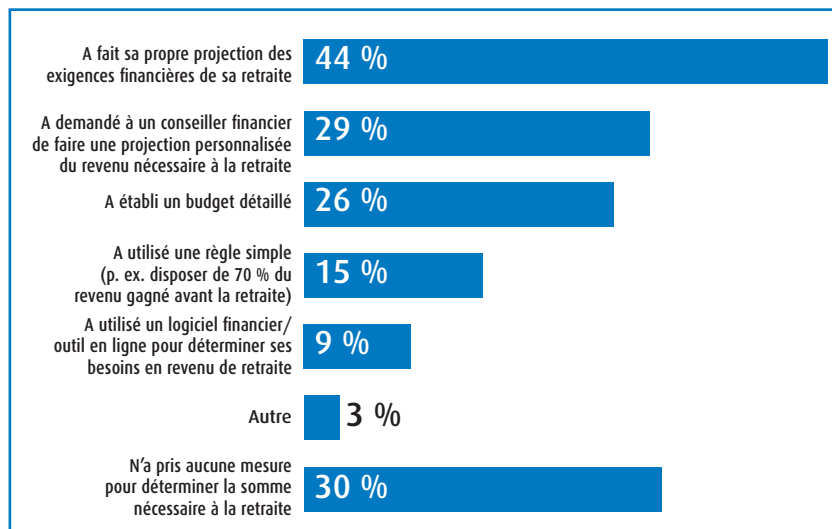
67 % n'ont pas envisagé/n'envisagent pas de souscrire une assurance invalidité.

70 % n'ont pas envisagé/n'envisagent pas de souscrire une assurance contre la maladie grave.

72 % n'ont pas envisagé/n'envisagent pas de souscrire une assurance soins de longue durée.

Des 62 % de répondants n'ayant pas rédigé de plan financier, 41 % estiment qu'ils n'ont pas planifié leur retraite adéquatement.

Il n'est pas surprenant que le plan d'investissement soit en tête de liste (92 %). Parmi les dix stratégies les plus utilisées pour créer un solide plan financier, on retrouve aussi l'analyse du revenu et des dépenses, un plan fiscal, un plan successoral et un examen des prestations de retraite. C'est en se concentrant sur les questions du revenu et des dépenses que la plupart des Canadiens déterminent la somme dont ils auront besoin à la retraite.



### Mesures prises pour déterminer les besoins en revenu de retraite

Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014

Selon les résultats du sondage mené pour BMO, près des trois quarts des Canadiens (73 %) ont fait une projection de leurs besoins financiers, soit seuls (44 %), soit avec l'aide d'un professionnel financier (29 %). D'autre part, 30 % des répondants n'ont rien fait pour évaluer leurs besoins financiers. Cela pourrait vouloir dire que beaucoup de personnes approchant de la retraite n'y sont pas préparées.

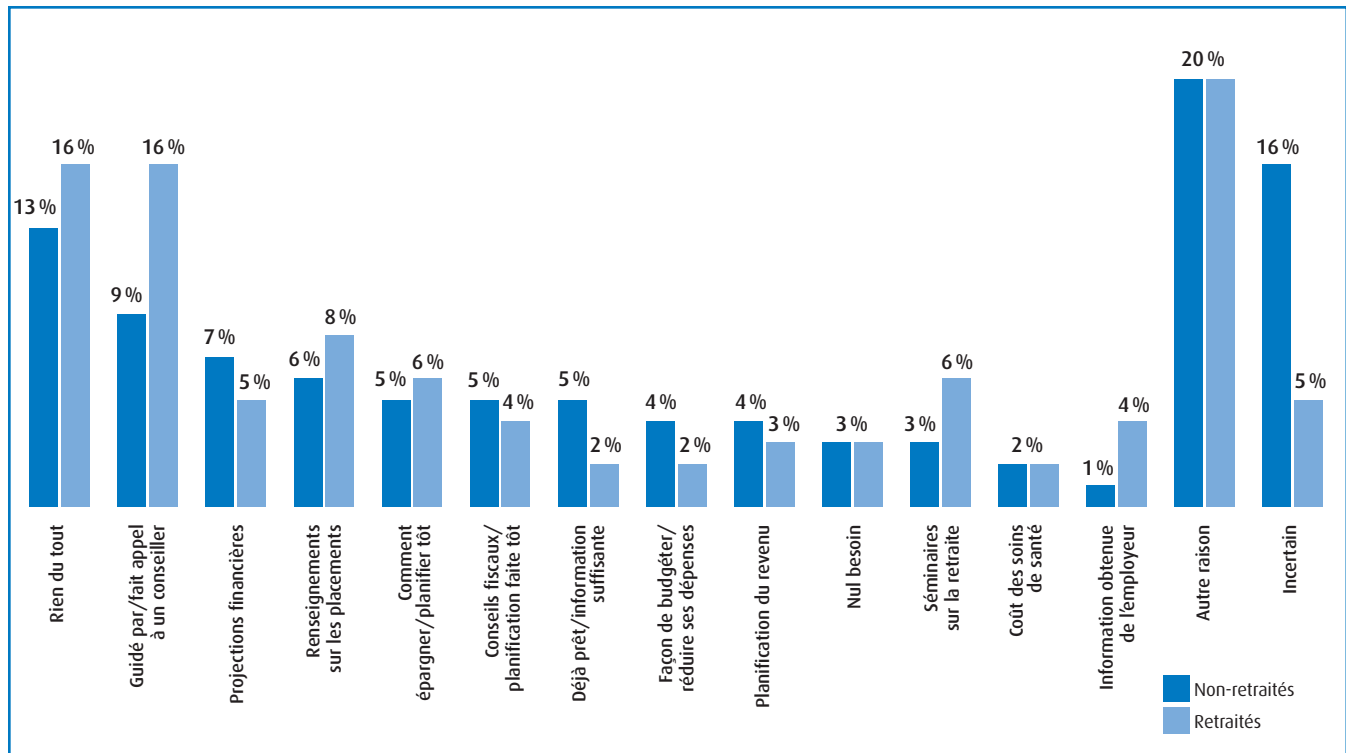
### Les leçons tirées des retraités pourraient vous aider à élaborer un plan plus efficace.

Un grand nombre de retraités (89 %) ont affirmé qu'ils avaient évalué leurs besoins financiers avec justesse, ce qui indique qu'ils s'étaient bien préparés. Cependant, des 11 % restants, le quart (25 %) ont répondu que leurs dépenses étaient plus élevées que celles prévues, 11 % que leur revenu était moins élevé que celui prévu et 7 % qu'ils n'étaient pas entièrement préparés parce qu'ils ont dû prendre leur retraite plus tôt que prévu. Un répondant sur cinq (20 %) a indiqué qu'il était trop tôt pour savoir si ses prévisions étaient justes.

Les quasi-retraités peuvent compter sur de nombreuses ressources pour élaborer un solide plan financier. Ainsi, collaborer avec un professionnel financier, faire des projections financières, savoir comment épargner et commencer à le faire tôt, comprendre la fiscalité et savoir établir un budget figuraient parmi les renseignements, l'aide et les conseils les plus utiles aux retraités lorsqu'ils planifiaient leur retraite.

### Principales raisons des Canadiens ayant finalement commencé à planifier leur retraite :

- « J'ai atteint un certain âge. »
- « Un parent ou mon conjoint/partenaire me l'a fortement suggéré. »
- « Je savais que je devais le faire. »
- « J'ai pensé à mon avenir. »
- « Mon employeur m'y aide ou y cotise. »



### Éléments contribuant au processus de planification

Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014

Des répondants qui se disent **très bien préparés** à la retraite :

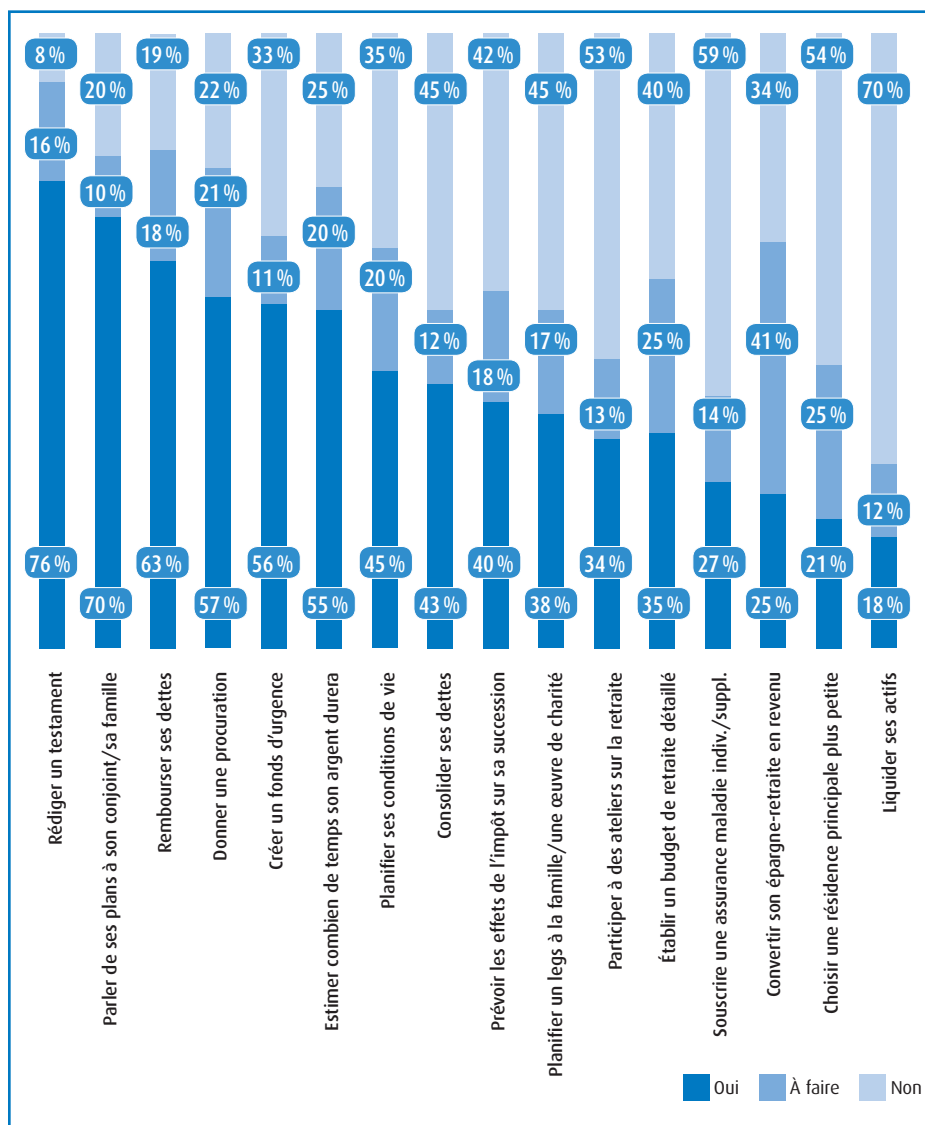
- 43 % ont rédigé un plan financier (comparativement aux 26 % qui ne sont pas prêts du tout);
- 85 % s'estiment prêts en cas de problème de santé imprévu;
- 20 % estiment pouvoir financer eux-mêmes la totalité de leur retraite;
- 63 % n'auront aucune dette à la retraite;
- 66 % seraient à l'aise avec leurs moyens financiers s'ils devaient cesser de travailler demain.



**☑ Préparation : préparez-vous votre retraite?**

Près de deux Canadiens sur trois (61 %) se sont dits prêts à prendre leur retraite d'un point de vue non financier (sur le plan mental, physique, social et émotionnel), et ils étaient presque aussi nombreux (58 %) à sentir qu'ils étaient financièrement prêts. Toutefois, l'impression générale des répondants de ne pas être prêts à prendre leur retraite, en tenant compte des aspects financiers et autres, a quelque peu augmenté depuis 2008 (passant de 32 % à 41 %).

Ce sentiment de ne pas être prêts découle probablement du manque de planification ou de préparation chez plus de la moitié des répondants en ce qui a trait à la consolidation de dettes (57 %), à la réalisation d'un budget de retraite détaillé (65 %) et à la conversion de l'épargne-retraite en revenu (75 %).



Principales raisons des Canadiens ayant déterminé qu'ils avaient mal perçu les exigences financières de la retraite :

« Je pensais qu'il me suffirait d'épargner. »

« Je m'attendais à ce que mes enfants soient financièrement stables, mais ils ne le sont pas. »

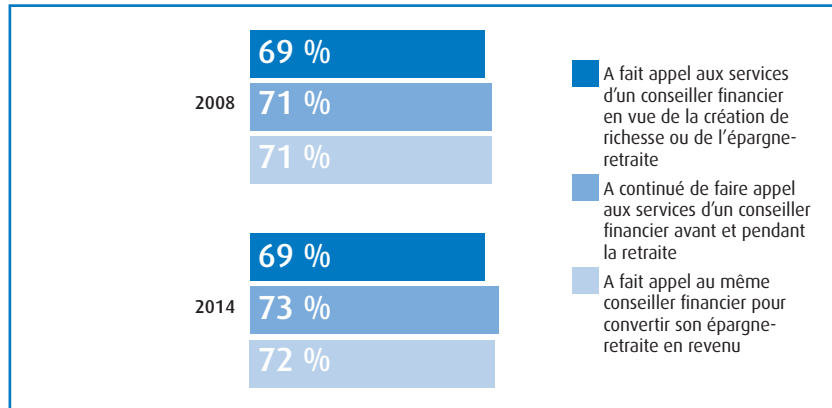
« Mes dépenses sont moins élevées que je ne l'imaginais. »

« La situation change quand l'impôt est pris en considération. »

**Mesures prises pour préparer financièrement sa retraite**

Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014

Le conseiller financier joue un rôle crucial quant aux types de produits achetés pendant la planification de la retraite, car dans 67 % des cas, il influe sur la décision d'achat de son client ou prend lui-même celle-ci.



### La majorité des répondants font appel à un conseiller financier

Source : Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence en novembre 2014

Près de trois Canadiens sur quatre sont d'avis que leur conseiller financier continuera de jouer un rôle important après leur départ à la retraite. Ces statistiques sont stables depuis 2008. Ceux qui ont déjà pris leur retraite accordent une valeur encore plus grande à cette relation; la plupart ont indiqué que leur conseiller a joué un rôle important pendant leur transition à la retraite.



### Et ensuite?

**Demandez les conseils d'un professionnel des services financiers.** Les conseils d'un professionnel vous seront d'un grand secours pour établir vos projections financières et obtenir de l'information sur les placements; ils vous seront également nécessaires pour traiter de complexes questions de fiscalité et de succession. Un professionnel des services financiers saura également répondre à vos questions et à vos préoccupations. Vous serez ainsi plus à l'aise avec vos décisions (surtout lorsque le marché est très volatil) et pourrez garder le cap dans l'exécution de votre plan financier.

**Préparez-vous à prendre votre retraite plus tôt que prévu.** Épargnez jusqu'à ce que votre actif génère le revenu dont vous avez besoin pour être à l'aise à la retraite, même si vous devez prendre une retraite anticipée. Un rapport produit par L'Institut Info-Patrimoine BMO en juillet 2014, intitulé **Vivre jusqu'à 100 ans : Les quatre clés de la longévité**<sup>5</sup>, révèle que l'espérance de vie augmente au Canada, ce qui signifie que votre retraite pourrait non seulement commencer plus tôt que prévu, mais aussi durer plus longtemps.

26 % des répondants n'ont que peu ou pas réfléchi à l'incidence de l'inflation, des taux d'intérêt et de l'impôt sur leurs placements.

33 % estiment qu'ils sont **très bien préparés**

aux aspects non financiers de la retraite, alors que 28 % disent qu'ils sont **très bien préparés** financièrement.

30 % n'ont pris aucune mesure pour déterminer la somme nécessaire à la retraite.

**Élaborez un plan financier souple.** Votre plan financier n'est pas coulé dans le béton; il évolue et doit s'adapter aux changements de vos besoins et objectifs actuels et futurs. Au moins une fois l'an, vous devriez rencontrer votre professionnel des services financiers pour revoir vos objectifs de retraite, puis chaque fois qu'un changement important touche votre situation personnelle ou financière.

Nous croyons que la planification active de la retraite et les conseils professionnels vont de pair. Pour préparer une longue retraite confortable, consultez un conseiller financier de BMO.

Si vous ne savez pas par où commencer, parlez du programme Soyez maître de votre retraite<sup>MC</sup> avec votre professionnel des services financiers de BMO. Ce programme a été conçu pour vous amener à réfléchir aux différents aspects de votre retraite, laquelle est présentée comme un portrait dont chacun des quatre coins représente un élément clé de la retraite : qui (les relations), quoi (le mode de vie), où (le domicile), comment (la santé). À l'instar du cadre qui affiche votre photo préférée tout en la protégeant, le plan financier encadre vos objectifs de retraite.

**[bmo.com/takecharge/bmofg\\_fr.html](http://bmo.com/takecharge/bmofg_fr.html)**

## Notes

- 1 Statistique Canada, **La population canadienne en 2011 : âge et sexe, Recensement de 2011**, 2011. Document consulté le 8 décembre 2014. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011001-fra.pdf>
- 2 L'Institut Info-Patrimoine BMO, **La création de richesse : les défis financiers des générations X et Y**, janvier 2014. [http://www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/BMO\\_WealthInstitute\\_QR\\_Q1\\_2014\\_FR\\_Can\\_LQ.pdf](http://www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/BMO_WealthInstitute_QR_Q1_2014_FR_Can_LQ.pdf)
- 3 Statistique Canada, **Enquête canadienne sur les capacités financières**, 2014. Document consulté le 8 décembre 2014. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/141106/dq141106b-fra.pdf>
- 4 Sondage de L'Institut Info-Patrimoine BMO mené par PMG Intelligence de juillet à septembre 2014 auprès d'un échantillon de 835 Canadiens. La marge d'erreur globale pour un échantillon de cette taille est de +/-3,39 %, 19 fois sur 20. À moins d'indication contraire, tous les résultats présentés sont issus du sondage **Canadians and the New Retirement** mené par PMG Intelligence pour le compte de L'Institut Info-Patrimoine BMO.
- 5 **Vivre jusqu'à 100 ans : Les quatre clés de la longévité**, L'Institut Info-Patrimoine BMO, juillet 2014. [http://www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/14-1390%20BWL\\_Q3%202014\\_4%20keys%20CDN%20FR03\\_web.pdf](http://www.bmo.com/pdf/mf/prospectus/fr/14-1390%20BWL_Q3%202014_4%20keys%20CDN%20FR03_web.pdf)



**Communiquez  
avec nous**

**[bmo.com/institutinfopatrimoine](http://bmo.com/institutinfopatrimoine)**

BMO Groupe financier offre ces renseignements à titre informatif seulement. L'information fournie correspond à celle qui est disponible à la date mentionnée dans le présent document.

Les renseignements contenus dans ce document proviennent de sources que nous considérons comme fiables, mais ils ne sont pas garantis par nous, peuvent être incomplets ou changer sans préavis. L'information est de nature générale et ne doit pas être interprétée comme des conseils précis à une personne donnée ni comme des conseils portant sur un risque spécifique ou un produit d'assurance en particulier. L'information contenue dans ce document ne constitue pas une analyse définitive de l'application des lois fiscales, fiduciaires ou successorales. Elle est de nature générale et, par conséquent, nous vous conseillons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation particulière. Il est conseillé de consulter votre professionnel de la santé pour les questions concernant votre santé, un courtier d'assurance indépendant ou tout autre conseiller de votre choix pour vos besoins en matière d'assurance et un avocat ou un fiscaliste au sujet de votre situation juridique ou fiscale personnelle. Tous droits réservés. La reproduction de ce rapport sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans une autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Groupe financier.

<sup>MD</sup> « Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de BMO Nesbitt Burns Inc. BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Ligne d'action Inc. sont des filiales en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

**Membres du Fonds canadien de protection des épargnants. Membres de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.**

Si vous êtes déjà client de BMO Nesbitt Burns, veuillez vous adresser à votre conseiller en placement pour obtenir de plus amples renseignements.

BMO Banque privée est une composante de BMO Gestion de patrimoine. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de portefeuille sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successorales et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

<sup>MD/MC</sup> « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal et « Ici, pour vous. » est une marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.